

BUREAU DIRECTEUR DU LUNDI 13 janvier 2025

BD 4/ 2024-2025

PROCÈS VERBAL

Membres présents : Frédérique Prud'homme, Éric Martin, François Hutin, Bernard Thomas, Saïd Chanfi, Marion Patenotte, Thierry Sylvestre, Robert Lupi, Nadine Jaubert

En visio : Pierre Hermann

Excusé : Denise Seguin, Laurent Fasano

Invitée : Nathalie Lesdema,

Ouverture de la séance à 19 h 05.

Prise de parole de Frédérique Prud'homme, Présidente :

- La Présidente présente ses vœux à tous les membres du Bureau Directeur.
- Elle souhaite notamment que les problèmes rencontrés depuis le début de saison puissent être réglés, à savoir trouver une solution pour le manque d'arbitres et avancer avec les clubs pour améliorer le fonctionnement des compétitions Jeunes.
- Elle revient sur le premier Codir de la Fédération aux termes duquel il a été réaffirmé que l'objectif était l'aide au développement des Comités et des Clubs. La Fédération confirmant laisser une autonomie au Comité pour gérer certains sujets liés directement à son territoire.
- Elle fait ensuite le point sur le nombre de licenciés à ce jour, soit 12.744 licences (même progression qu'au niveau fédéral) : on s'approche du record de la saison précédente. Il est à noter une augmentation de 5% des féminines et stabilité chez les garçons à date.
De même, à ce jour, 1.272 licences contacts (OBE) sont déjà enregistrées.
Mais il existe toujours le même problème d'accueil dans les clubs : des idées sont à creuser à ce propos, et notamment, proposer des offres plus souples de pratique sans compétition ou bien encore sortir plus souvent des gymnases, comme beaucoup l'ont fait pendant la période COVID, de plus, notre région le permet une bonne partie de l'année.

Règlement des problèmes et réclamations soulevés par certains clubs, procédures disciplinaires

Club Aubagne Garlaban Basket :

Ce club demande sollicite une remise de pénalité financière qui lui a été infligée par la Commission des Compétitions, pour avoir fait arbitrer une rencontre de DM2 par un jeune arbitre n'ayant pas l'âge requis pour arbitrer seul un tel match.

Le bureau directeur décide à l'unanimité la stricte application du règlement et maintient la pénalité financière à l'encontre du Club susvisé.

Evocation d'un problème avec le club US Panier de la Victoire :

Lors de l'inauguration du terrain extérieur du complexe RUFFI, le président de ce club, Monsieur Nadji NEHARI, sans y être invité, a pris la parole devant les personnalités invitées, pour exposer les problèmes de son club.

Outre le manque de politesse caractérisant cette intervention, il a tenu pour responsable le Comité des difficultés qu'il rencontre pour le fonctionnement de l'UPV : problème de voile,

absence de subvention, acharnement à son encontre et à l'encontre de son club, volonté de lui nuire.

Cette diatribe, sans fondement réel, a fortement choqué l'assistance et les membres du Comité présents : Mme Frédérique Prud'homme et M. Robert Lupi.

D'autant plus, que le Comité a toujours répondu présent pour aider et soutenir ce club depuis sa création.

C'est la raison pour laquelle, un courrier a été adressé par le Comité à M. NEHARI, pour lui rappeler l'engagement du Comité et lui enjoindre à respecter les règles en pratique dans notre sport et dans notre Fédération : un Président responsable ne peut avoir une telle attitude, même si ce dernier en assume seul le fonctionnement !

Le Comité reste ouvert au dialogue avec ce club et invite son Président à la structuration de ce dernier et à la formation de nouveaux dirigeants pour le seconder.

Club de Trets BC

Ce club nouvellement créé en début de saison n'a à ce jour que 4 licenciés.

Or le Comité a pu constater la vitalité de ce club au vu des divers événements et manifestations organisés.

Cette contradiction soulève plusieurs interrogations :

- Comment expliquer un tel écart entre le nombre de participants aux événements et le nombre de licenciés ?
- L'engagement de ce club, lors de sa création, de licencier l'ensemble de ses adhérents n'est manifestement pas respecté.
- Ce club participe par ailleurs aux compétitions 3x3 sans respecter le règlement : en effet, un nombre minimum de joueurs du club doit figurer dans la composition de l'équipe lors de chaque Stop. Après vérification, il est aligné par ce club 3 joueurs de Rousset pour un seul du club de Trets (U18), et même aucun joueur de Trets pour l'équipe U15.

Un courrier de demande d'explication sera adressé à ce club, et il lui sera rappelé que la licence est un élément essentiel pour la pratique du Basket Ball : elle garantit notamment une couverture assurantielle des pratiquants, elle permet le bon fonctionnement des compétitions, et donne accès aux compétitions et événements organisés par le Comité. Il sera également demandé à ce club de régulariser sa situation vis-à-vis du règlement 3x3 avant le 20 janvier prochain, sous peine d'être exclu des compétitions.

Club Happy Day :

Notre Comité rencontre avec ce club la même problématique que le club de Trets : à ce jour, seulement 2 licences ont été enregistrées. Alors que ce club communique sur les réseaux sociaux sur les nombreuses manifestations qu'il organise.

Un courrier sera également adressé à ce club pour obtenir des explications quant à cette situation.

Nouveau club Marseille Vivaux Basket

Robert Lupi expose avoir rencontré Monsieur Lakdar Kesri, président de l'association Marseille Vivaux Basket, déjà créée, qui souhaite s'affilier à la FFBB.

Cette association a la volonté de faire du basket « autrement » et semble déjà disposer de créneaux dans des gymnases mis à sa disposition ponctuellement par la Mairie de Marseille (lors des vacances scolaires) et de bénévoles en nombre conséquent. Elle souhaite organiser des tournois majeurs en 3x3 et en 5x5.

La problématique est que :

- Ce club va s'implanter dans un secteur déjà bien pourvu : US Saint Marcel, BC Valentinois, USPEG d'un côté, ASPTT Marseille, SMUC, SCO Sainte Marguerite, US Rouvière de l'autre,
- Va se heurter à des problèmes d'installations : les créneaux dans les gymnases sont déjà pourvus dans ce secteur.
- Un échange pourrait être initié entre cette nouvelle association et le club de l'USPEG. Ces 2 clubs implantés dans le 10^{ème} arrondissement de Marseille pourraient collaborer sur certains projets tout en conservant leurs valeurs propres.

Le Comité propose par conséquent d'organiser un rendez-vous, conjointement avec la ligue, avec les représentants de cette association, pour obtenir de plus amples informations quant à la création de ce club, avant de donner son accord à l'affiliation à la FFBB.

Questionnement par la Crau BC :

Ce club interroge le Comité sur les règles en matière de droit à l'image.

En effet, lors d'une rencontre U13F, un parent du club de Saint Chamas a publié sur le réseau Tik Tok des vidéos du match (avec des commentaires peu flatteurs sur les enfants !) sans demander le consentement pour le droit à l'image aux parents concernés. Le Comité n'étant pas le diffuseur de ce contenu, qui est d'ordre privé, ne peut intervenir dans cette situation.

Mais un courrier à la Fédération pour exposer cette problématique sera effectué pour éclaircir la règle en la matière.

Club US Rouvière :

Ce club a constitué une équipe U13 F en D4, composée de débutantes, dont 4 sont licenciées au Club de SCO Sainte Marguerite. Le nombre d'équipes possibles en entente étant atteint par ce club (3 à ce jour), se pose la question d'une solution la plus opportune pour pouvoir faire jouer ces jeunes filles débutantes.

Après questionnement de la FFBB, celle-ci a confirmé que le Comité était seul décisionnaire en matière d'Ententes, il a été décidé qu'à titre exceptionnel, une quatrième équipe en entente sera autorisée avec la SCO Saint Marguerite pour constituer ce groupe et ainsi ne pas pénaliser le développement du secteur féminin.

Problème sur l'agression d'un arbitre

Lors de la rencontre entre le BC Arlésien et Calas-Cabriès, l'un des arbitres de la rencontre, Monsieur Henri BOSCO a été agressé par un des joueurs de Calas-Cabriès, sur le parking après la rencontre.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie par le plaignant.

Un dossier disciplinaire a été ouvert par la Commission de discipline de la Ligue à la suite de cette agression. : il sera demandé à la Ligue l'état d'avancement de ce dossier, le Comité souhaitant faire preuve de la plus grande fermeté pour combattre de telles attitudes.

Retour sur les deux premières soirées du groupe de travail

« Championnat Jeunes »

Pierre Hermann, Président du Pôle Sportif, expose qu'à ce jour deux réunions se sont déroulées avec un taux de participation non négligeable (20 participants) : il s'agit d'organiser

un brainstorming sur une base de 20 questions, relatives à la refonte des championnats jeunes.

Les retours et les échanges avec les participants ont été intéressants : la prochaine réunion de travail est programmée le 20 janvier prochain.

A la suite de ces trois réunions, un classement de réponses sera établi pour trouver un consensus. Cette réflexion devra être clôturée avant la fin mars pour proposer ensuite aux clubs les choix à valider.

Retour sur la formation arbitres adultes

Saïd Chanfi, Président de la Commission CDO, fait le point sur la formation, arbitres adultes : à ce jour 8 arbitres réguliers, qui forment un groupe motivé, très à l'écoute et qui assimile rapidement la formation.

La prochaine journée de formation pratique se déroulera le 18 janvier.

L'examen est programmé le 25 janvier et comprendra : un contrôle sur la base d'un QCM, un contrôle oral, et une évaluation sur un match réel le week-end suivant.

Une session de rattrapage sera organisée pour les non-reçus.

Une récompense sera offerte au major de la promotion

Retour sur les finales des Coupes départementales

Elles se sont déroulées le 21 décembre au Gymnase de la Pioline à Aix En Provence, avec une très bonne logistique du club organisateur, Golgoths 13.

Ces finales ont donné lieu à trois beaux matches, avec une bonne tenue des équipes.

Les vainqueurs sont : l'US Trevaresse en U20, l'UMBB en Séniors Filles et Vitrolles en Séniors Masculins.

Ce format a été salué par tous les clubs et il convient de noter la bonne désignation des arbitres.

Tour des commissions

Prise de parole de Pierre Hermann, commission Sportive Séniors

Le Président de la Commission Sportive Séniors présente le règlement sportif concernant les montées et les descentes pour les catégories Séniors et U20 qui figure en annexe du présent procès verbal.

Ce règlement est adopté à l'unanimité.

Le règlement sportif sera modifié en conséquence.

Prise de parole de Marion Patenotte, commission 3x3 :

- Le STOP 3 est en cours de préparation,
- Quelques soucis de programmation et de disponibilité avec la catégorie U18F : les STOP 2 et STOP 3 se dérouleront à la suite.
- L'Open + 2000 est programmé à Vitrolles le 7 juin 2025. L'organisateur de cet événement, Monsieur Lilian BIGHINZOLI, souhaite l'aide du Comité pour l'animation et le prêt de terrain.

Le Comité va étudier cette demande et fera une réponse dans les meilleurs délais pour satisfaire cette demande.

- Demande par les équipes qui souhaitent s'inscrire en cours de saison : peut-on proposer un tarif dégressif à ces équipes ?
Le Comité rappelle que le règlement financier a été adopté par notre AG 2024 et qu'il convient de l'appliquer in-extenso.

Par conséquent cette requête est rejetée à l'unanimité.

Prise de parole de Saïd Chanfi, commission des Officiels

- Il indique avoir été contacté par le club Haute Provence Basket (04), qui participe pour certaines de ses équipes à nos championnats. Ce club souhaite intégrer également nos formations d'arbitres.
Réponse du Comité : une convention a été signée en début de saison avec ce club aux termes de laquelle il a été convenu que les formations d'arbitres pour ce club seraient dispensées par le Comité 04/05. A défaut, c'est la Ligue qui est responsable de la formation des arbitres, comme le prévoit la convention de délégation.
- Le stage n° 3 de mi-saison s'est déroulé le 4 janvier dernier : seulement 65 arbitres (la moitié de l'effectif) y ont participé. Le contenu de ce stage a été apprécié par les participants et a donné lieu à des échanges intéressants avec les participants.
- Coupe de France des arbitres : 3 de nos arbitres sont toujours en course et qualifiés pour les 32èmes.
- Le stage pour les potentiels (prospection pour passer en ligue) est programmé les 15 et 16 février prochain.

Précision apportée en conclusion :

*Certains clubs ne jouent pas le jeu pour respecter les horaires : ce qui génère des retards, et par conséquent, les arbitres ne peuvent plus être désignés sur deux rencontres consécutives.

* Les incivilités et incidents sont en augmentation constante.

Prise de parole de Thierry SYLVESTRE, Commission Mini-Basket

- Le dossier FNMB a été adressé à la Fédération.
- A ce jour, 110 demandes OBE ont été traitées : 52 validées par le Comité et la Fédération, 20 non validées par les clubs, 27 demandes USEP, et 11 demandes mal libellées (pas de lieu indiqué, mauvais club...)
- La 1^{ère} étape du Challenge Benjamin/Benjamines qui s'est déroulée le dimanche 8 décembre 2024 au gymnase René JAURAS de ST MITRE LES REMPARTS s'est très bien passée. La ½ finale s'est tenue hier, sur le même site, et a vu se qualifier 20 U13 F et 21 U13M pour La finale le 26 janvier sur le même site.

Prise de parole de Robert LUPI, commission Planification Salles et terrains de Marseille

- Une tentative de lien entre les Centres Sociaux et le Massilia 3x3 Tour est en cours par le biais des Mairies de secteurs et de notre réseau.
- La NBA Junior ligue se prépare et procède actuellement à l'enregistrement des inscriptions des AS de collèges. Recalage des dates avec le référent basket de l'UNSS et poursuite des préparatifs avec le SMUC et MBM (les deux clubs porteurs)

Prise de parole de Bernard Thomas, commission Départementale des Equipements :

- 11 homologations de gymnase en cours.
- Une répartition des tâches est actée avec Serge Larroche, responsable logistique du Comité, afin qu'il procède à l'homologation des terrains extérieurs (Rognac, Salon, puis ceux de Marseille)

Prise de parole de Nadine Jaubert, commission Evènementiel :

Les textiles polos ont été distribués aux membres du Comité. 4 nouveaux roll-up ont été reçus (pour une utilisation à l'intérieur exclusivement)

Les Tee-shirts pour la Commission technique, 3x3 et mini-basket vont être livrés sous peu.

Un partenariat du Comité avec une société de textiles va être étudiée.

Intervention de Nathalie Lesdema, pour lecture du compte rendu de la 2^{ème} Commission Technique du 4 janvier 2025 :

Ordre du jour :

- Bilan première partie de saison : chaque entraîneur aura un temps de parole (5min) dont l'objectif est de partager les points marquants, les réussites, les échecs et axes d'amélioration.
- Retour sur le stage CIC et le TIC U13
- Déroulement et Organisation des actions à venir (Tournois U11 et U12)
- Drill Camp 2025
- Élaboration d'une Planification annuelle pour les catégories U10,11,12,13,14 et U15 F et M

(Voir annexe 2 le compte rendu)

Le prochain bureau directeur est le mardi 25 février 2025 à 19 heures.

Le prochain Comité Directeur est fixé le mardi 18 mars 2025 à 18 h 30.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et aucune question soulevée, la séance est levée à 23 h 10.

La Présidente

Frédérique Prud'homme



Le Secrétaire Général

Éric MARTIN



ANNEXE 1

Annexe Article 108 : REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER SENIORS ET U20

DF2 – DIVISION FEMININE 2

Le championnat est composé de 14 équipes réparties en 2 poules. Ce championnat se déroule sur une seule phase suivie d'une phase finale.

Les équipes classées première et deuxième au classement inter poules accéderont en PRF.

Une phase finale déterminera le champion départemental. Cette phase se jouera en ¼, ½ et finale.

¼ de finales :

- Rencontre 1 : 1^{er} poule A vs 4^{ème} poule B.*
- Rencontre 2 : 1^{er} poule B vs 4^{ème} poule A.*
- Rencontre 3 : 2^{ème} poule A vs 3^{ème} poule B.*
- Rencontre 4 : 2^{ème} poule B vs 3^{ème} poule A.*

½ finales :

- Rencontre 5 : Vainqueur rencontre 1 vs Vainqueur rencontre 4.*
- Rencontre 6 : Vainqueur rencontre 2 vs Vainqueur rencontre 3.*

Finale (sur terrain neutre) :

Rencontre 7 : Vainqueur rencontre 5 vs Vainqueur rencontre 6.

Le vainqueur de la finale sera déclaré Champion Départemental DF2.

DM3 – DIVISION MASCULINE 3

Le championnat départemental regroupe 24 équipes et se dispute en 3 phases.

La première phase se dispute en 4 poules de 6 équipes. Les poules sont composées géographiquement.

La deuxième phase se dispute en 4 poules de 6 équipes appelée « Play Off » et « Play Down »

La poule « Play Off A » sera composée des équipes classées de 1 à 3 dans les poules A et B à l'issue de la première phase.

La poule « Play Off B » sera composée des équipes classées de 1 à 3 dans les poules C et D à l'issue de la première phase.

La poule « Play Down A » sera composée des équipes classées de 4 à 6 dans les poules A et B à l'issue de la première phase.

La poule « Play Down B » sera composée des équipes classées de 4 à 6 dans les poules C et D à l'issue de la première phase.

Les classements à l'issue de cette phase déterminent les montées en DM2 et les descentes en DM4 conformément à l'article 108 – 4 des règlements sportifs départementaux (pour mémoire, la division DM3 sera composée de 12 équipes).

La phase finale appelée Final Four, regroupera les équipes classées première et deuxième des poules « Play Off A » et « Play Off B »

½ finales :

- Rencontre 1 : 1^{er} de la poule « Play Off A » vs 2^{ème} de la poule « Play Off B »

- Rencontre 2 : 1^{er} de la poule « Play Off B » vs 2^{ème} de la poule « Play Off A »

Finale (sur terrain neutre) :

Vainqueur de la rencontre 1 vs Vainqueur de la rencontre 2.

Le vainqueur de la finale sera déclaré Champion Départemental DM3.

U20 Masculin

Le championnat départemental U20 est composé de 13 équipes réparties en 3 poules. A l'issue d'une première phase qui déterminera un classement départemental (classement inter poules), 5 équipes du département de Vaucluse se rajouteront.

Le championnat U20 deviendra un championnat Inter Départemental géré par le CD13.

Cette phase se déroulera sur 3 poules de niveau :

- U20M ELITE : composée des équipes classées de 1 à 5 au classement inter poule de la première phase et d'une équipe du Comité de Vaucluse.

- U20M D1 : composée des équipes classées de 6 à 10 au classement inter poules de la première phase et de 2 équipes du Comité de Vaucluse.

- U20M D2 : composée des équipes classées de 11 à 13 au classement inter poules de la première phase et de 2 équipes du Comité de Vaucluse.

A l'issue de cette phase, l'équipe du Comité des Bouches du Rhône la mieux classée sera déclarée Champion Départemental U20 des Bouches du Rhône et l'équipe du Comité de Vaucluse la mieux classée sera déclarée Champion Départemental U20 de Vaucluse.

ANNEXE 2

Compte rendu de la 2^{ème} Commission Technique du 4 janvier 2025 :

Ordre du jour :

- Bilan première partie de saison : chaque entraîneur aura un temps de parole (5min) dont l'objectif est de partager les points marquants, les réussites, les échecs et axes d'amélioration.
- Retour sur le stage CIC et le TIC U13
- Déroulement et Organisation des actions à venir (Tournois U11 et U12)
- Drill Camp 2025
- Élaboration d'une Planification annuelle pour les catégories U10,11,12,13,14 et U15 F et M

Introduction :

Nathalie s'est présentée aux membres de la commission technique.

- Bilan première partie de saison :

Un temps de parole a été donné à chaque cadre technique pour partager les points marquants, les réussites, les échecs et axes d'amélioration...

U11 :

Marseille : toujours les mêmes clubs qui participent

Crau Alpilles : pb de participation ; pb de salle

Etang de Berre : pb de participation (Martigues ?); pb de salle

Garlaban : : pb de participation (La Valentine ?)

Aix : pas de retour

Au niveau de l'activité des secteurs, au moment de la réunion, tous les secteurs avaient au moins organisé 2 regroupements des potentiels U11. Chacun de ces regroupements avait réuni 139 joueur(se)s.

Le secteur d'Aix était en avance avec 4 regroupements.

Depuis le secteur d'Aix a réalisé dimanche dernier son 5ème regroupement, les secteurs de Marseille et Crau-Alpilles ont planifié leur 3ème regroupement le 19 janvier et le secteur de l'Etang de Berre le 26 janvier.

U12 Féminin

Effectif : 26 joueuses 2013 et 11 joueuses 2014

Objectif Janvier 2025 : 16 joueuses 2013 et 4 joueuses 2014

U12 Masculin

Effectif : 43 joueurs 2013 et 4 joueurs 2014

Objectif Janvier 2025 : 25 joueurs

U13 Masculin

Patrick GALIN (absent)

U13 Féminin

Effectif : 20 joueuses 2012

Objectif Novembre 2024: 8 à 12 joueuses 2012 + 6 joueuses 2013 aux entraînements

pb d'équipement ; faut-il retourner à Aix ? pas un grand cru.

- Retour sur le stage CIC et le TIC U13

CIC / TIC U13 du Jeudi 2 au Samedi 4 Janvier 2025

. TIC :

Bon niveau en garçons mais pb d'attitude.

Filles : OK

Globalement pas très intéressant.

Faut-il mettre le TIC en fin de saison ? pb les comités ne gardent pas leur sélection après janvier.

Janie : les représentants des pôles n'étaient pas là.

. CIC :

20212 en formation avec la ligue :

8/20 retenus en G et 7/20 en F pour CIC U13 du Jeudi 13 au Samedi 15 Février 2025

- Déroulement et Organisation des actions à venir (Tournois U11 et U12)

CIC U13 du Jeudi 13 au Samedi 15 Février 2025

. Challenge benjamin : ½ finale 12 janvier 2025 à St Mitre 9 :00 – 12 :30 F et 13 :33 – 17 :00 G

Finale le 26/01/2025

Finale Régionale le 23/03/2025

. Stage TGG/GG U10, U11, U12, U13: 17/02/2025 F et 18/02/2025 F de 9:00 – 17:00 G au gymnase de l'école centrale (Château Gombert).

. Brevets Fédéraux :

Évaluations : Adultes 15/03, Jeunes #1 16/03, Jeunes#2 05/04

Tournoi de Futur est prévu à St Chamas le Dimanche 6 Avril 2025.

Envoi des listes le dimanche 2 Mars 2025

Envoi des convocations : lundi 3 mars 2025

Les responsables de secteurs coachent les équipes U11F et U11G

Attention : être vigilants pour la tenue des tables

Sélection entre 8 et 12 joueurs. 2x 10minutes

Profil/Qualités attendues (et/ou) : Joueur de 1c1, Scoreur, Passeur, Défenseur, rebondeur, athlétique, talentueux, profil physique immature, shooteur

NB : sachant qu'un petit gabarit ne passera pas pour le tournoi inter-zones.

On garde 30 joueurs(ses) pour la suite

Objectif envoyer une équipe U11G et U11F de 8 à Perne les fontaines (14-15 juin) même date que la fête du mini-basket.

Tournoi U12 : lundi de Pâques 21 avril 2025 à Saint Chamas avec Gard, 84, Hérault, 06, Var (avec 2 équipes U11 G et F), et CD13 (avec 2 équipes U11 G et 1 F)

NB : c'est le ticket d'entrée pour CIC U12 de juin et potentiels U13

. Sélections U12 : réduction des groupes février 20 confirmés ; 3 derniers entrainements

Drill camp :

Camp d'été 6 au 13 juillet : appel à participation ; plusieurs cadres se sont déjà positionnés (Maxime, Didier, Bernard, Janie...). Au moment de la réunion, il manquait 3 coachs pour arriver à 12 coachs.

Date de candidature jusqu'à début mars

Réflexion :

- Élaboration d'une Planification annuelle pour les catégories U10,11,12,13,14 et U15 F et M

Un débat a été lancé pour établir la grille des qualités/acquis techniques attendus pour chaque catégorie (U11, U13 et U15). Les échanges ont été intéressants et fructueux. Il faut continuer cette réflexion. Une grille de critères est en cours d'élaboration. L'idée à terme est que le comité soit force de proposition pour imprimer sa marque de fabrique sur la formation technique des jeunes et de mettre des outils à la disposition des clubs pour atteindre les objectifs de qualité souhaités.